



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

ANGÉLUS

Place Saint-Pierre

Dimanche 6 novembre 2005

Chers frères et sœurs !

Le 18 novembre 1965, le Concile œcuménique Vatican II approuva la Constitution dogmatique sur la Révélation divine, *Dei Verbum*, qui constitue l'un des piliers de tout l'édifice conciliaire. Ce Document traite de la révélation et de sa transmission, de l'inspiration et de l'interprétation des Écritures Saintes, ainsi que de son importance fondamentale dans la vie de l'Église. En recueillant les fruits du renouveau théologique précédent, le Concile Vatican II met au centre le Christ, en le présentant comme le "Médiateur et la plénitude de toute la Révélation" (n. 2). En effet, le Seigneur Jésus, Verbe fait chair, mort et ressuscité, a porté à terme l'œuvre de salut, faite de gestes et de paroles, et a manifesté pleinement le visage et la volonté de Dieu, de sorte que jusqu'à son retour glorieux, aucune nouvelle révélation publique n'est à attendre (cf. n. 3). Les apôtres et leurs successeurs, les Évêques, sont dépositaires du message que le Christ a confié à son Église, afin qu'il soit intégralement transmis à toutes les générations. Les Saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament et la Tradition sacrée contiennent ce message, dont la compréhension se poursuit dans l'Église avec l'assistance de l'Esprit Saint. Cette même Tradition fait connaître le canon intégral des Livres sacrés et permet leur compréhension correcte, ainsi Dieu, qui a parlé aux Patriarches et aux Prophètes, ne cesse de parler à l'Église, et, à travers celle-ci, au monde (cf. n. 8).

L'Église ne vit pas d'elle-même, mais de l'Évangile, et tire toujours de l'Évangile son orientation pour son pèlerinage. La Constitution conciliaire *Dei Verbum* a donné un élan puissant à la valorisation de la Parole de Dieu, dont a dérivé un profond renouveau de la vie de la communauté ecclésiale, en particulier dans la prédication, la catéchèse, la théologie, la spiritualité et les

relations œcuméniques. C'est en effet la Parole de Dieu qui, sous l'action de l'Esprit Saint, guide les croyants vers la plénitude de la vérité (cf. *Jn* 16, 13). Parmi les multiples fruits de ce printemps biblique, j'ai plaisir à mentionner la diffusion de l'antique pratique de la *lectio divina*, ou "lecture spirituelle" des Saintes Écritures. Celle-ci consiste à s'attarder longuement sur un texte biblique, le lisant et le relisant, en le "ruminant" presque, comme disent les Pères, et à en extraire, pour ainsi dire, tout le "suc", afin qu'il nourrisse la méditation et la contemplation et parvienne à irriguer, comme la sève, la vie concrète. Une condition de la *lectio divina* est que l'esprit et le cœur soient éclairés par l'Esprit Saint, c'est-à-dire par l'Inspireur des Écritures lui-même, et qu'ils se placent donc dans une attitude d'"écoute religieuse".

Telle est l'attitude typique de la Très Sainte Vierge Marie, comme le montre de façon emblématique l'icône de l'Annonciation: la Vierge accueille le Messager céleste tandis qu'elle médite les Écritures Saintes, représentées d'ordinaire par un livre que Marie tient entre ses mains, ou sur ses genoux, ou sur un pupitre. Telle est également l'image de l'Église offerte par le Concile lui-même, dans la Constitution *Dei Verbum*: "En écoutant religieusement la Parole de Dieu..." (n. 1). Prions afin que, comme Marie, l'Église soit la servante docile de la Parole divine et la proclame toujours avec une ferme confiance, afin que : "en entendant [...], le monde entier y croie, qu'en croyant, il espère, qu'en espérant il aime" (ibid.).

Au terme de l'Angélus

Je vous salue cordialement, chers pèlerins francophones. Comme nous y invite l'Évangile de ce jour, puissiez-vous demeurer vigilants pour accueillir le Christ et pour remplir dans le monde votre mission de service, prenant soin d'aider les jeunes à reconnaître la présence du Seigneur à leurs côtés et les appels qu'il leur adresse pour mener une vie libre et belle.

Je souhaite à tous un bon dimanche.

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana